



2
ANS
DE GARANTIE*

* Nos conditions de garantie s'appliquent

apollo



GO THE ————— DISTANCE

FIND US ON
 

CARTE DE GARANTIE

La garantie pour pneus Apollo est valable pour deux ans à partir de la date d'achat jusqu'à un profil minimum de 1,6 mm.

La garantie englobe tous les pneus Apollo pour véhicules tourisme, 4x4, SUV ou utilitaire avec une date d'achat à partir du 01.09.2016.

Ce qui est couvert:

- Dégâts suite à un accident
- Dégâts suite à un choc, par exemple bosse après une touchette avec une bordure de trottoir
- Dégâts irréparable, par exemple dégâts d'une vis ou d'un clou

Ce qui n'est pas couvert:

- Détérioration volontaire du pneu
- Utilisation inappropriée, par exemple roulé avec des pneus sous-gonflés ou surchargés
- Usure irrégulière des pneus, par exemple utilisation sur un circuit
- Profil inégal dû à un parallélisme incorrect ou mauvais montage du pneu
- Remboursement d'autres frais comme le montage, les frais de dépannage ou les dommages matériels et corporels

Nos prestations:

- Jusqu'à une usure de 51% de la sculpture de votre pneu Apollo, nous vous le remplaçons gratuitement
- Dans le cas d'une usure de 50% jusqu'à 1,6 mm de la sculpture, vous disposerez d'une réduction de 50% sur un pneu Apollo

Veillez remplir les champs suivants:

Dimension du pneu:

Nom du profil du pneu:

Indice de charge:

Indice de vitesse:

Date d'achat:

Quantité de pneus achetés:

Numéro de facture:

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Adresse de courriel:

Que faire en cas de sinistre?

Veillez déclarer votre sinistre immédiatement auprès de **bonspneus.fr**: par téléphone: **01 70 06 00 17** ou par courriel: **contact@bonspneus.fr**